



EDEN 62 LANCE SA NOUVELLE ENQUÊTE PARTICIPATIVE L'ENQUÊTE HERISSON

Le Syndicat mixte Eden 62, accompagné de nombreux partenaires (le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais, la Coordination Mammalogique du Nord de la France, le CPIE Chaîne des Terrils, le CPIE Flandre Maritime et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale) lance, à partir du 2 Mai 2018, une enquête pour recenser les hérissons dans le Pas-de-Calais.

Si vous souhaitez un complément d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts presse

Kevin WIMEZ
Chargé de communication
06 24 44 65 76

Céline VIDAL
*Chargée de communication
technique et scientifique*
celine.vidal@eden62.fr



AIDEZ NOUS À RECENSER LES HÉRISSENS DE NOTRE DÉPARTEMENT

Le Syndicat mixte Eden 62, accompagné de nombreux partenaires (le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais, la Coordination Mammalogique du Nord de la France, le CPIE Chaîne des Terrils, le CPIE Flandre Maritime et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale) lance, à partir du 2 Mai 2018, une enquête pour recenser les hérissons dans le Pas-de-Calais.

Mais pourquoi les recenser ?

Comme vous l'avez deviné, ce petit mammifère est très discret. Vivant essentiellement la nuit, il nous donne que très rarement l'occasion de pouvoir l'observer. Nous connaissons peu, de ce fait, son aire de répartition sur le territoire. Les observations de chacun permettront ainsi de mieux connaître les endroits qu'il côtoie.

De plus, lorsque nous sommes au contact d'un hérisson, nous

n'adoptons pas toujours les bons gestes, beaucoup sont victimes de notre manque de vigilance ou sont vus d'un mauvais oeil à cause d'idées fausses qui persistent encore de nos jours. Il est temps que tout cela change et que chacun voit en cette petite boule de poils piquante, un allié de nos jardins !

Pour participer à l'enquête, c'est simple ! Il vous suffit de vous rendre sur notre site internet www.eden62.fr et de remplir le formulaire qui vous permettra d'enregistrer votre observation. Que l'animal soit vivant ou malheureusement mort, toutes les observations nous intéressent !

Si vous avez la chance d'en observer un dans votre jardin, en vous promenant à proximité d'une lisière de forêt, dans un parc, dans un pré ou même au volant de votre voiture le long d'une route, nous comptons aujourd'hui sur vous pour pouvoir les recenser ! Alors ouvrez grand les yeux !





© Gregory SMELLINCKX

FICHE D'IDENTITÉ

Le Hérisson d'Europe

Erinaceus europaeus

Famille : Erinaceidae

Ordre : Insectivore

Longueur : 22 à 27 cm

Hauteur : 12 à 15 cm

Poids : 400 à 1200 g

Pelage : piquants jaunâtres, brun foncé à l'extrémité

Longévité : 7 à 10 ans, 3 ans en moyenne

Le hérisson est un mammifère de la famille des Erinacéidés. Il appartient au même ordre que la musaraigne et la taupe. Il existe une vingtaine d'espèces de hérisson dans le monde mais celui qui côtoie nos jardins est le Hérisson d'Europe.

HABITAT

Les hérissons s'observent beaucoup en ville (presque plus qu'en campagne !) car il y a plus de nourriture, moins de prédateurs, plus d'éléments linéaires tels que les haies, les murs, les lisières...

On le rencontrera également en lisière de forêt, dans les prés bordés de haies (paysage de bocage) ou dans les parcs.

MODE DE VIE

C' est un animal nocturne. Dès que la nuit tombe, il part chasser ses proies comme les limaces, les escargots, les larves ou les adultes d'insectes, les vers de terre...

La journée, il se terre sous des feuillages ou sous un buisson pour se reposer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le hérisson a une très mauvaise vue. Heureusement pour lui, il peut compter sur son ouïe et son odorat très sensibles pour se repérer, chasser et assouvir ainsi son gros appétit. En effet, il est capable de sentir un escargot caché sous les feuilles à 3 cm de profondeur et peut même manger plus d'une centaine de vers en une seule nuit !

LA VIE DU HÉRISSON AU FIL DES SAISONS

Le printemps, le réveil sonne et la saison des amours débute.

Après avoir dormi plusieurs mois, le hérisson sort de son sommeil avec l'arrivée des beaux jours en avril.

Aux environs du mois de Mai, la saison des amours débute.

Pour préparer la venue de leurs futurs petits, ils construisent souvent plusieurs nids dans des tas de bois ou de feuilles, à l'abri des prédateurs. Comme les oiseaux, ils vont chercher des brindilles qu'ils rassemblent pour former un petit igloo.

C'est l'été, les petits sont nés, il est temps de s'en occuper !

Cinq semaines après l'accouplement, entre 2 et 7 petits voient le jour. Une femelle peut mettre bas deux fois dans l'année. Après un mois dans le nid, les petits sortent pour apprendre à chasser avec leur mère. Le jeune hérisson devient adulte au printemps suivant sa naissance.



En automne c'est la course contre la montre pour emmagasiner suffisamment de réserves avant d'affronter l'hiver.

À cette période, l'objectif est simple, manger un maximum pour prendre du poids. Les graisses (dites graisses blanches et brunes) stockées seront une source d'énergie pour faire fonctionner son organisme et lui permettre de passer l'hiver.

Durant ces quelques mois, les jeunes peuvent grossir de 7 g par jour et les plus gros peuvent dépasser le kilo. Ces graisses peuvent représenter jusqu'à 40% de leur masse corporelle. De cette prise de poids dépendra leur survie durant les mois à venir.

L'hiver est là, c'est le moment d'hiberner.

Lorsque l'hiver arrive, après avoir suffisamment constitué ses réserves de graisses, le hérisson arrête de manger pour partir en hibernation.

Il entre alors en léthargie. La température de son corps baisse de 36°C à 4°C. En fonction des températures extérieures, il adapte sa température corporelle afin de dépenser le moins d'énergie possible. Le hérisson ne dort pas d'une traite durant tout l'hiver, il se réveille régulièrement, environ une fois par semaine durant 3-4 heures.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En hiver, lorsque les températures avoisinent les 0°C ou sont négatives, la température corporelle du hérisson peut descendre à 1°C, ce qui lui permet d'économiser son énergie !



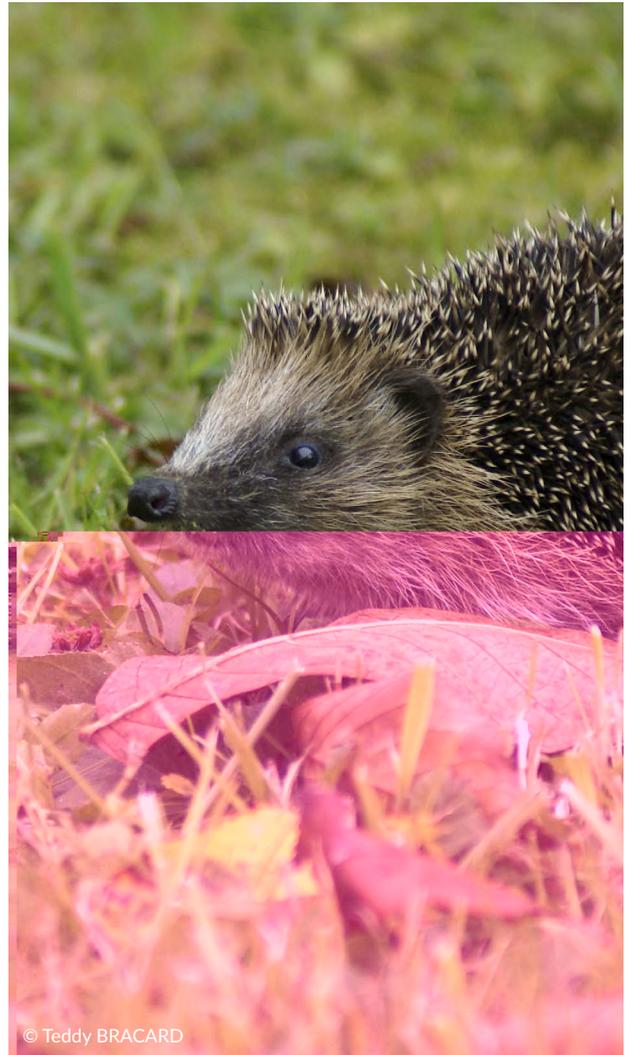
LE HÉRISSEON, UNE ESPÈCE AUJOURD'HUI PROTÉGÉE

Pendant longtemps, les hérissons étaient des animaux mal-aimés, considérés comme nuisibles. Jusque dans les années 60-70, l'État donnait une prime aux personnes qui les tuaient.

Aujourd'hui, les hérissons font partie des espèces protégées en Europe par la convention de Berne. Il est désormais formellement interdit de les capturer. On peut héberger un hérisson dans son jardin, lui donner à manger mais il est impératif de le laisser en liberté !

L'allié de nos jardins

Limaces, escargots, sauterelles, criquets, hannetons, araignées... rien ne lui résiste, le hérisson se régale de tous ces insectes invasifs qui endommagent nos potagers. Avoir un hérisson dans son jardin est ainsi de bon augure puisqu'il préservera nos plantations !



QUELLES SONT LES MENACES QUI PÈSENT SUR LES HÉRISSEONS ?

Des menaces naturelles

- les prédateurs (Blaireau, Renard, Hibou grand duc) ;
- le froid qui pourrait fragiliser les petits ;
- le parasitisme ;
- les maladies infectieuses.

Des menaces liées à l'Homme

- la circulation routière ;
- les tondeuses, les débroussailleuses ;
- les piscines, les abreuvoirs. Même si le hérisson est un bon nageur, il peut facilement se noyer dans ce genre de milieu ;
- les pesticides et autres produits chimiques. Le méthaldéhyde est utilisé contre les limaces dans les jardins. Or, le hérisson mange les limaces, il se retrouve de ce fait, empoisonné.



QUE FAIRE SI VOUS AVEZ UN HÉRISSEON DANS VOTRE JARDIN ?

Si vous le sentez en difficulté, vous pouvez lui donner à manger, surtout à l'automne lorsque la nourriture se fait plus rare pour lui. Ils adorent les aliments pour chien et chat. En revanche, il ne faut surtout pas leur donner de lait qui leur provoque des diarrhées mortelles, de l'eau leur convient très bien.

Vous pouvez également lui construire un petit gîte que vous installerez dans un endroit tranquille, à l'abri des vents dominants, de l'ensoleillement direct et de la pluie (sous une haie, contre un mur). Recouvrez-le de feuilles. L'entrée doit être orientée autant que possible au sud-est. Il n'est pas nécessaire d'aménager l'intérieur du gîte avec des végétaux, le hérisson apportera lui-même ce qu'il lui faut pour construire son nid.

Si un hérisson décide d'élire domicile dans votre jardin, il lui faudra plusieurs issues pour pouvoir gambader d'un jardin à un autre. Si vous le pouvez, essayez de lui créer de petites ouvertures !

Parfois, vous ne le verrez pas, mais soyez vigilant, il peut être n'importe où, notamment caché sous un tas de feuilles, de branches. Alors avant d'enfourcher ou de brûler ces tas de végétaux, vérifiez bien que le petit mammifère n'y est pas en train de faire une petite sieste. Nous vous conseillons même de préserver ces tas afin lui offrir un habitat supplémentaire dans votre jardin

LE SAVIEZ-VOUS ?

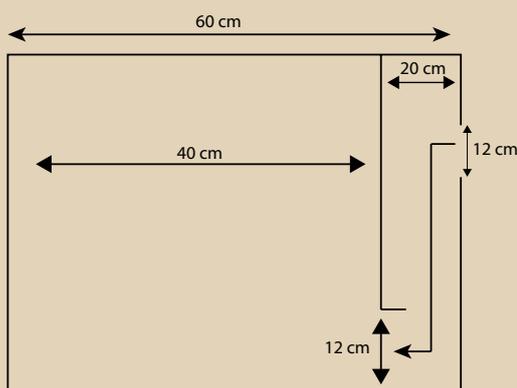
On a souvent en tête l'image du hérisson couvert de puces et la crainte qu'elles se propagent sur nos animaux (chiens, chats) ou même sur nous. Détrompez-vous ! Ces puces sont spécifiques à cet animal. De plus, nous avons le sang trop chaud pour elles, elles ne survivront ni sur nous, ni sur nos animaux domestiques !

CONSTRUISEZ VOTRE GÎTE À HÉRISSEON

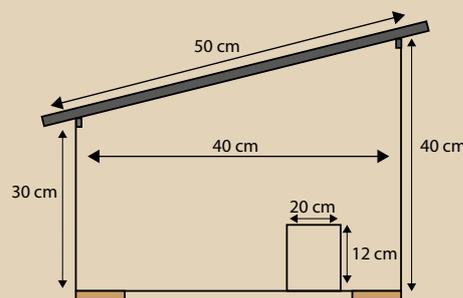
Vous aurez besoin :

- d'un marteau,
- d'une scie,

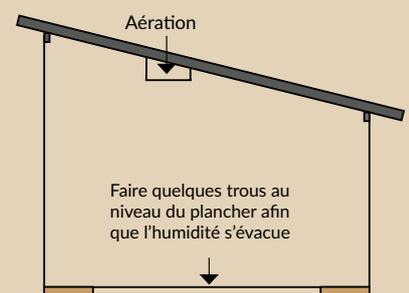
- de clous,
- de planches,
- de briquettes.



INTERIEUR DU GÎTE



VUE DE FACE



VUE DE DOS

Poser le gîte sur des petites briquettes afin de l'isoler de l'humidité du sol

COMMENT RECONNAÎTRE UN HÉRISSON EN DÉTRESSE ?



Si vous apercevez un hérisson en plein jour, qu'il soit blessé ou non, c'est anormal !

QUE FAIRE ALORS ?

- le rentrer au chaud, à l'abri des prédateurs,
- s'il est blessé, vous pouvez l'amener chez un vétérinaire ou dans un centre de soins agréé pour la faune sauvage.

CONSEILS POUR REMETTRE UN HÉRISSON EN LIBERTÉ

Pour relâcher un hérisson, il est préférable de le déposer :

- en lisière de bois ;
- dans des pâtures ;
- au bord d'un étang ;
- dans des endroits isolés loin des routes.

QUEL CENTRE DE SOINS CONTACTER PRÈS DE CHEZ VOUS ?

LPA de Calais.

Ce centre de faune sauvage accueille habituellement les animaux marins, mais il accepte également les hérissons.

62100 CALAIS. Rue Marcel Doret.

Tel : 03.21.34.76.02

Le sanctuaire des hérissons

Anne et Patrick FINGAR recueillent les hérissons blessés.

7, rue de la Noye

80440 FOUENCAMPS.

Tel : 03 22 09 21 03

Ouvert du lundi au vendredi de 18h à 20h et le samedi matin de 9h à 12h

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous voyez un hérisson baver beaucoup, pas de panique, il n'a pas la rage !

Personne n'est vraiment capable d'expliquer pourquoi le hérisson a ce comportement étrange. Les spécialistes constatent juste, qu'en fonction des aliments, le hérisson va se mettre à produire un flot de salive qu'il étalera ensuite sur ses épines.

Pas besoin donc de l'emmener chez le vétérinaire ou dans un centre de soins en pensant qu'il est malade, ce comportement est tout à fait normal pour lui !